

**Zeitschrift:** Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Herausgeber:** Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Band:** 78 (1990)

**Heft:** 2

**Artikel:** Des Iraniennes pas comme les autres

**Autor:** bma

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-279292>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

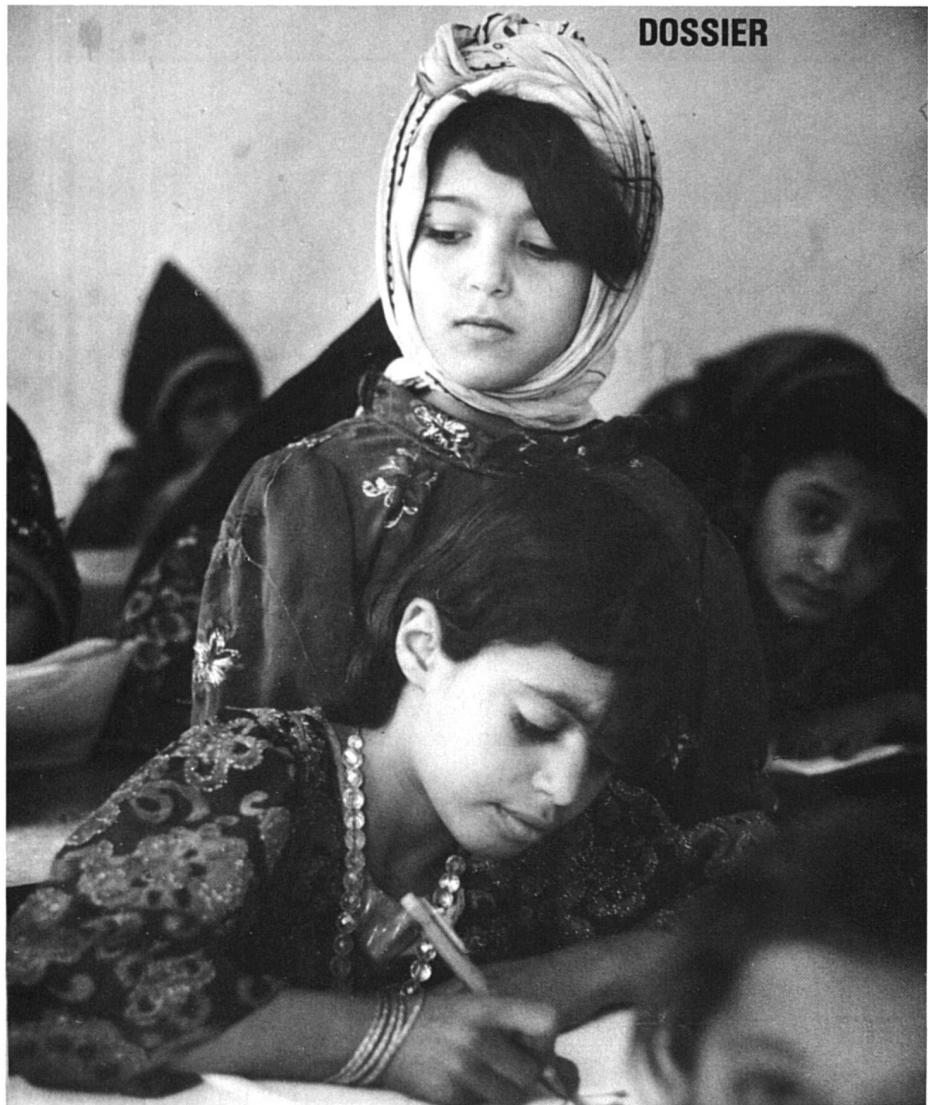


Photo Laurence Déonna

**Une école au nord du Yémen. Leurs petites-filles vivront-elles sous la même loi ?**

Elle était accusée de « zina » pour une liaison hors mariage et condamnée à être lapidée. Elle sera sauvée in extremis.»

En 1984, des femmes de plusieurs pays se réunissent et fondent l'Action Committee of WLUML. Elles décident de créer une structure permanente, en contact avec une cinquantaine de pays, en janvier 1985. Au centre de leurs préoccupations, l'information pour permettre aux femmes de connaître leur situation et de ne plus se battre isolément. Pour cela, le réseau possède un centre de documentation fourni en livres et témoignages. Il a publié quatre dossiers jusqu'à ce jour.

L'information, cela signifie que lorsque le gouvernement sri lankais a décidé de mettre en place une commission pour réformer le code de la famille sur le modèle indien — c'est-à-dire que les femmes sont protégées à l'intérieur de leur communauté — les Musulmanes ont alerté le réseau qui leur a fourni des documents. En trois semaines elles ont pu écrire un mémorandum soumis au premier ministre, qui a stoppé la commission. Même chose à l'île Maurice, où un amendement devrait être introduit dans la Constitution, toujours selon le modèle indien. Les Mauriciennes ont été inondées de documentation.

Vu les demandes, le projet du réseau pour l'année 1990 est de créer un manuel très simple sur les lois coraniques. Il indiquerait selon les pays ce que la femme peut

exiger en cas de divorce, de garde d'enfants, et à qui s'adresser. Une grille d'analyse a été établie afin de guider le choix des documents à collecter, de retrouver des jugements, des cas...

Le réseau a également organisé plusieurs campagnes de solidarité dans le cas des mariages forcés en France et ailleurs, de « zina » au Pakistan, de violence contre les femmes en Afghanistan... Les femmes du réseau font un travail de pionnières d'autant plus utile dans ces pays qu'elles sont musulmanes.

« On ne peut pas nous reprocher d'être à la solde des Occidentaux. Nous sommes du tiers monde et nous sommes musulmanes. Cela change la nature des accusations. De plus, nous agissons souvent là où personne n'agit. Dans les cas de « zina », Amnesty International, que nous contactons à chaque fois, ne fait rien sous prétexte qu'il ne s'agit pas de délit d'opinion. » Les femmes du réseau peuvent également compter sur la solidarité d'hommes à l'intérieur des pays à minorité ou majorité musulmanes.

« Asghar Ali Engineer, de Bombay, nous a toujours soutenues. Et puis les théologiens progressistes de l'islam existent même si les plus grands se sont fait tuer récemment. Je pense à Tahar Haddad en Tunisie et à Nour Tahir Mohamed au Soudan... »

Brigitte Mantilleri

## Des Iranaises pas comme les autres

« Nous féministes, dénonçons tous les aspects de l'oppression des femmes qui relèvent des traditions patriarcales et des intégrismes religieux, dont le port du voile, notamment à l'école laïque. Il s'agit d'une nouvelle forme d'aliénation des femmes et d'une régression de leur statut (...)

Ces propos ont été publiés dans deux hebdomadiers français, à l'époque du battage médiatique autour des trois foulards islamiques. L'Eveil, auteur de ces lignes, c'est une dizaine d'Iranaises réfugiées à Paris qui ont formé un groupe organisé de manière assez souple : « Nous ne voulons pas copier le modèle européen des associations », m'explique T., attrapée au vol en Grande-Bretagne.

Ces Iranaises à gauche de l'échiquier politique sont issues du Comité démocratique des femmes iraniennes créé en 1981, suite aux premières vagues de répression khomeiniste. Elles ont pris le relais avec trois buts bien définis. Le premier, plutôt théorique, est de réfléchir sur la condition des femmes iraniennes, sur le pourquoi de leur négation alors qu'elles ont activement participé aux processus révolutionnaires, sur les raisons du renforcement de la misogynie, sur ces Iranaises qui soutiennent toutes voiles dehors le régime.

Le second est d'utiliser tous les documents existants pour dénoncer la misogynie des lois qui sévissent en Iran. Le dernier but enfin est de prendre contact avec les féministes en Occident afin de leur donner une image pluridimensionnelle de la femme iranienne qui n'est ni l'ex-impératrice Farah Dibah, ni l'ombre noire du régime khomeiniste.

Et l'Eveil ne s'est vraiment pas endormi depuis sa création en 1984. « Nous avons publié des articles dans des revues comme le Bulletin N° 6 de l'Association européenne des femmes contre la violence, ou bien la revue Après-Demain. Nous avons donné des interviews au moment de l'affaire des foulards. Nous voulons traduire des textes en arabe sur l'expérience des Iranaises afin que d'autres musulmanes puissent les lire, en parler. Nous avons organisé des séminaires avec des Françaises et des Turques. »

(bma)